

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

*Création d'une exploitation viticole / oléicole et Apicole en agriculture
biologique : défoulement d'une superficie de 5,52 Ha sur la commune de Castelnau*

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EARL Domaine de Castelnau

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Morel Aurélien, Gérant

RCS / SIRET

837 872 035 000 14

Forme juridique *EARL*

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
<i>47. a) a)</i>	<i>Defoulement d'une superficie de 5,52 Ha.</i>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

*Defoulement de diverses parcelles du domaine sur une
superficie totale de 5,52 Ha.
Surfaces de maquis bas et chênes verts.*

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du défoulement est d'installer des cultures de vigne et d'oliviers en Agriculture Biologique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux prévus se dérouleront en deux phases. Première phase à l'automne 2018 pour un total de 2,6 Ha environ sur les parcelles n° 400 et 406. Plantation immédiate d'1 Ha de vigne et de 200 oliviers. Seconde phase prévue au printemps 2019 pour un total d'environ 4,92 Ha sur les parcelles n° 285, 286, 287 et 366. Plantation de 5 Ha de vigne immédiatement après.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Exploitation d'une superficie de 6 Ha de vigne et d'1 Ha d'oliviers consécutifs à ce défoulement.
Agriculture Biologique visée.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Autorisation de défrichement après de la DDTM.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

- Examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact
- Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Superficie défrichée	5 Ha 52 a 08 ca
- Superficie classée boisée	64a 90a 03 ca
- Superficie totale des parcelles concernées	101 Ha 81a 59 ca
- Superficie totale du domaine	28 Ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Castineta

Coordonnées géographiques¹ Long. ____° ____' ____" ____ Lat. ____° ____' ____" ____

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 9° 13' 32" E Lat. 42° 26' 07" N

Point d'arrivée : Long. 9° 13' 44" E Lat. 42° 26' 28" N

Communes traversées :

Castineta

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non



4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

/

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non



Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

- Maquis bas et chênes verts (fuchs) pour l'essentiel
- herbe pour la parcelle 400

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

/

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Modélage avec adaptation de la topographie pour le drainage et la tenue des sol $\Rightarrow$ impact nul $\Rightarrow$ travail à quantité de matériaux constante.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☒	Incendie → le travail se réalise ce risque.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	X	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	X	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	X	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	X	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	X	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non



Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non



Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La superficie engagée est relativement contenue. Le protocole de travail retenu s'inscrit dans une démarche environnementale préventive et favorable.

Les zones concernées ont été ravagées par un incendie majeur en 2003 et ne sont pas "sensibles" au regard des textes officiels.

Il s'agit de maquis bas et chênes verts clairsemés qui n'ont pas un intérêt vital.

Le déficitement ne sera pas total et nous conserverons 13% de surface forestière au minimum.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

[illegible]

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Castroville

20 mars 2018





Synthèse des parcelles à défricher

N° PARCELLE	SURFACE TOTALE			% SURFACE CLASSEE « BOISEE »	SURFACE CLASSEE « BOISEE » (CALCUL APPROX.)			SURFACE A DEFRICHER	% DE LA SURFACE « BOISEE » A DEFRICHER	% SURFACE « BOISEE » TOTALE RESTANTE APRES DEFRICHEMENT
0285	00	63	32	90%	00	56	99	00 Ha 28 a 49 ca	50%	45%
0286	00	32	13	100%	00	32	13	00 Ha 16 a 06 ca	50%	50%
0287	05	08	93	80%	04	07	14	03 Ha 50 a 00 ca	86%	11%
0366	01	23	65	100%	01	23	65	01 Ha 00 a 00 ca	81%	19%
0406	03	34	37	20%	00	66	87	00 Ha 55 a 90 ca	84%	5%
0400	00	65	19	5%	00	03	25	00 Ha 03 a 25 ca	100%	0%
TOTAUX	10	81	59	64%	06	90	03	05 Ha 52 a 08 ca	80%	13%

Méthode de travail

- Conservation de 13% (contre 64% à l'origine) de couvert boisé qui permet un maintien de la biodiversité tout en valorisant les terres
- Travail intégrant les objectifs agro-écologiques majeurs :
 - Les surfaces périphériques des parcelles sont laissées boisées (habitat conservés pour les espèces qui y nichent)
 - Les arbres les plus importants sont conservés => sélection et taille en haute-futaie pour préservation des essences (pas de « mise à nu complète »)
 - Des îlots arborés seront conservés dans les zones sensibles à l'érosion/ravinement ou au dévalement de la terre, terrassements minimaux limités au strict nécessaire
 - La destination des parcelles est la plantation de vigne et d'oliviers, travail en biodynamie au maximum
 - Enherbement maximal dans les futures cultures
 - Travail avec intégration des contraintes de retenue des sols, pentes et afin d'éviter au maximum les phénomènes d'érosion
 - En synthèse : pas de « stérilisation » des parcelles, impact environnemental minimal recherché et enfin risque incendie minimisé dans une zone très sensible (accès délicats et avec une biomasse de maquis importante)

Bâtiments agricoles et techniques

- Utilisation d'un bâtiment existant pour la miellerie (env. 40m² au sol)
- Projet de création d'un chai de vinification:
 - En bordure de la parcelle n°406 (prise de vue n°2)
 - 370m² au sol, bâtiment prévu en HQE
 - Terrassement faible à prévoir, la zone est quasi à plat
 - Objectif d'intégration à l'environnement : armatures métalliques, structure légère

PRISE DE VUE N°1 – PARCELLE N°400



PRISE DE VUE N°2 – PARCELLE N°406



PRISE DE VUE N°3 – PARCELLE N°287

